

# Région PACA

## Programme de formation

A l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation vous permettant de pratiquer le geste vaccinal en pharmacie. Formation reconnue conforme au code de la santé publique (L.5125-1-1 A).

Adaptation du programme en fonction des modifications éventuelles suite au décret d'application 2019

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>LE VIRUS DE LA GRIPPE</b> | Caractéristiques immunologiques du virus,<br>Symptômes et modes de transmission,   |
| <b>LE VACCIN</b>             | Principales complications et épidémiologie<br>Mesures préventives<br>Le vaccin : mécanismes d'action, voies d'administration,<br>contre-indications, effets indésirables, cas particuliers |

|  |   |
|--|---|
| <b>LA VACCINATION<br/>A L'OFFICINE<br/>EN 6 ÉTAPES</b> | Qui peut vacciner à l'officine ?<br>Comment faire ?<br>Quels patients concernés ?<br>Ou faut-il vacciner ?<br>Quelle est la rémunération ? Comment facturer ? |
|--|---|

|   |   |
|---|---|
| <b>CAS PRATIQUE,<br/>LE RENDEZ-VOUS<br/>PATIENT</b> | Mise en place du protocole et recueil du consentement<br>Administration et traçabilité<br>Notification au médecin traitant<br>Élimination des déchets<br>Organisation de l'espace santé au sein de l'officine |
|---|---|

|  |   |
|--|---|
| <b>ATELIERS PRATIQUES<br/>TECHNIQUES<br/>D'INJECTION</b> | Connaître les différentes étapes de l'injection par voie IM ou SC<br>Appliquer les mesures d'hygiène pré-injection<br>Pratiquer l'injection par voie IM ou SC<br>Faire face à des cas spécifiques (patients diabétiques,<br>sous chimiothérapie...) |
|--|---|

|  |   |
|--|---|
| <b>COMMUNICATION<br/>AUTOUR DE LA<br/>VACCINATION<br/>ANTIGRIPPALE</b> | Approvisionnement et chaîne du froid<br>Carnet de vaccination électronique<br>Exemples d'objections comptoir<br>Évaluation à chaud et remise de l'attestation |
|--|---|